

La Péréquation du Revenu Disponible

www.perequation.org

Constat

Supposons que des réformes progressistes se mettent en place : réduction du temps de travail sans perte de salaires, retour à une retraite à taux plein sur la base de 37,5 annuités financé par cotisations à la charge des entreprises, augmentation des salaires. Toute une série d'entreprises feront valoir, souvent à juste titre, qu'elles ont déjà du mal à payer leurs salariés au SMIC et qu'elles ne pourront survivre à ces conditions nouvelles. C'est le cas de beaucoup de petites entreprises et/ou d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire qui ont un rôle essentiel pour la cohésion de la société.

Les baisses de cotisations sur les bas salaires sont la seule réponse actuellement proposée dont les effets sont catastrophiques :

- Elles privent de ressources des budgets sociaux souvent en déficit ;
- Les entreprises ont tout intérêt à maintenir des bas salaires ;
- C'est une aubaine pour des entreprises qui font des profits et devraient donc payer ces cotisations.

La Péréquation du revenu disponible est une solution alternative qui veut justement mettre ces entreprises riches à contribution sans déséquilibrer les budgets sociaux.

Principe de base

Il s'agit de corriger en partie l'inégalité de la valeur produite – évaluée par le marché – par salarié. Certaines entreprises produisent beaucoup plus de valeur monétaire par salarié que d'autres. C'est souvent le cas des grosses entreprises mais aussi de petites qui disposent d'une position dominante sur un marché. À l'opposé, beaucoup d'entreprises génèrent peu de valeur par salarié et sont donc réticentes à augmenter les salaires, à créer des emplois et ce, alors même qu'elles sont très utiles dans le tissu économique local.

Fonctionnement

Tous les mois, chaque entreprise cotiserait à un « pot commun » de toutes les entreprises à hauteur d'un pourcentage (par exemple, 33 %) de la richesse qu'elle a produit. Cet argent serait réparti entre toutes les entreprises par péréquation en fonction du nombre d'emplois dans chacune d'entre elle (en équivalents temps plein) : chaque emploi permet ainsi à l'entreprise de recevoir une allocation monétaire, qu'elle pourrait utiliser pour financer une partie des salaires ou créer de nouveaux emplois.

Une évaluation à l'échelle de la France montre que si la péréquation se fait sur 20% de la richesse produite, l'allocation par équivalent temps plein sera de 801 euros. Si elle se fait sur 33 %, elle sera de 1321 euros. Ceci couvrirait une grande partie de ce que coûte un SMIC à l'employeur. Voilà de quoi revenir sur les exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires, qui mettent en péril les budgets sociaux et incitent les employeurs à ne pas augmenter les salaires.

Il s'agira d'un nouveau régime obligatoire de sécurité sociale :

- tous les mois, chaque entreprise calcule ce qu'elle doit (pourcentage de la richesse produite) ainsi que les allocations auxquelles elle a droit en fonction du nombre de personnes qu'elle emploie.
- Si une entreprise doit plus que ce qu'elle doit recevoir, elle paye immédiatement au « pot commun » ce qui permettra d'indemniser les entreprises qui doivent plus recevoir qu'elles ne doivent : les transferts d'argent se feront ainsi sur les marges.

Les entreprises « riches » seraient contributrices : elles perdraient une partie de leurs bénéfices ; à l'opposé, les entreprises « pauvres » seraient bénéficiaires et pourraient se développer.

Comment mesurer le revenu disponible ?

Comme nous fonctionnons sur une base mensuelle, ce système doit être simple à mettre en œuvre. On travaillera donc sur les mouvements de trésorerie :

- Côté recettes, on additionnera les encaissements de ventes de produits et de services, les subventions et les financements reçus.
- Côté dépenses, on enregistrera les achats de l'entreprise (matériaux, services..), les loyers, les impôts, machines et autres investissements, les remboursements de crédit (principal + intérêts).

La différence entre les deux exprime le revenu disponible de l'entreprise pour payer les salaires et éventuellement les dividendes des actionnaires. Ce revenu disponible correspond donc aux flux de trésorerie libres (*free cash flows*) augmentés de la masse salariale. C'est un pourcentage de ce revenu disponible qui sera mis dans le « pot commun » pour être redistribué.

Comptabiliser en mouvements de trésorerie permet de rendre déductibles les investissements autofinancés et donc d'en mutualiser une partie du risque entre entreprises.

Un outil de solidarité et de régulation

Grâce à cette péréquation, ce sont des milliers de projets économiques condamnés par le marché, notamment dans l'économie sociale et solidaire, qui deviennent possibles. Ils ne peuvent voir le jour ou ne se développent pas assez parce qu'ils ne peuvent aujourd'hui dégager des ressources suffisantes pour payer correctement leurs salariés. Désormais, une partie de la rémunération des salariés sera garantie sans contrepartie.

Dans le même ordre d'idée, les entreprises connaissent toutes des hauts et des bas, des moments de forte activité et des périodes de baisse de commandes. La péréquation permettra ainsi de « lisser » ces périodes par le simple fait qu'une partie de la rémunération des salariés est mutualisée entre les entreprises.

Ce dispositif sera une bouffée d'oxygène permettant à de nombreuses entreprises de maintenir et de développer l'emploi. Cela favorisera les reprises d'entreprises par les salariés en Scop. Les entreprises bénéficiaires de la péréquation d'aujourd'hui seront celles qui aideront les projets de demain.

Tout est paramétrable dans cette péréquation

Nous avons pris ici comme exemple 33 % mais ce pourcentage doit être l'objet d'une discussion, d'un débat politique. Un taux de 0 % correspond à la situation actuelle et il est possible de le monter progressivement. Si la population souhaite tendre vers les 100 %, cela voudra dire que les salaires seront totalement indépendants des résultats économiques de chaque entreprise.

Financé par les entreprises qui en ont les moyens parce qu'elles gagnent beaucoup d'argent, ce dispositif sera une institution de justice sociale. Mais il n'empêchera pas les entreprises les plus performantes de gagner plus que les autres. Il s'agit par le débat de trouver un compromis entre la solidarité et la compétitivité dans les conditions de la concurrence marchande.

Une autre variante de cette péréquation pourrait consister à moduler l'allocation en fonction des qualifications de chacun. Cela suppose cependant qu'un système de grades soit instauré à l'échelle nationale, ce qui n'existe pas à ce jour.

Outil de transition à application immédiate vers une autre économie

La péréquation est un outil qui peut s'appliquer immédiatement dans l'économie telle qu'elle est en accompagnant la reprise du progrès social et le développement de projets économiques. En extrayant une partie de la valeur produite par l'ensemble des entreprises et en la redistribuant sur une base égalitaire ou selon des qualifications, elle contribue à la démarchandisation progressive de l'économie. Les multiples possibilités de paramétrage de cette péréquation permettent à la population d'expérimenter progressivement cette démarchandisation et de s'inventer une autre économie.